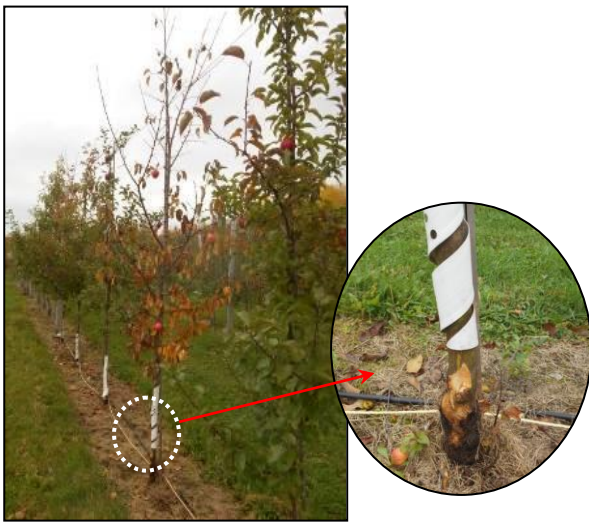


## ***Petits rappels d'automne...***

### **Feu bactérien : Chasse aux symptômes oubliés et pieds bruns !**

Dès maintenant, si ce n'est pas déjà fait, repasser toutes vos parcelles cet automne pour retirer les rameaux infectés cette année. Attendre pour faire ces interventions n'est surtout pas recommander. Au fil des semaines, les symptômes risquent de perdre leurs feuilles et il est donc fort probable qu'on oublie une proportion des symptômes dans l'arbre. Sachez que les symptômes de feu bactérien en hiver ne sont pas si évidents à retrouver...



De plus, prêtez une attention particulière à vos jeunes plantations et pépinières : le feu bactérien peut avoir laissé des traces... Vérifier les porte-greffes atteints en grattant sous le point de greffe. Une fois l'écorce grattée, si vous trouvez une coloration brune, c'est que l'arbre est atteint, mieux vaut l'arracher. Souvent, les arbres ayant le feuillage de couleur rougeâtre ou brunâtre peuvent être un signe que le porte-greffe est atteint. Sachez qu'à ce jour nous avons trouvé plusieurs jeunes parcelles atteintes dans la région...

**\*\* Nous ne saurons insister sur l'importance de ces interventions, étant donné la gravité des infestations de feu cette saison-ci. \*\***

### **Lutte aux campagnols**

Ne pas négliger ces ravageurs qui vous font de belles surprises au printemps !

Penser à installer vos protecteurs pour vos jeunes arbres et pépinières (treillis de métal ou en plastique qui s'enroulent).

En régie conventionnelle, n'oubliez pas vos pièges avec rodenticide dans des « T inversés » ou simplement un morceau de PVC ou carlon de 1 pied. Pour les 2 types de pièges ½ verre d'appât suffit. Évidemment, ne pas mettre cet appât directement au sol !! 12 pièges / ha ET doubler sur les rangs proche des fossés et boisés.

## **Attacher vos surgreffes et vos pépinières pour l'hiver**

Pour les surgreffes, installer solidement un tuteur qui restera en place plusieurs années et y attacher les greffons ensemble. Ainsi, on évite que les greffons cassent au point de greffe durant l'hiver par les vents, verglas, poids de la neige, etc.

Et pour les pépinières, vérifier que les arbres soient bien attachés à leurs tuteurs. Prendre note que le « max tapener » n'est pas assez robuste et qu'il vaut mieux mettre un autre type d'attache. Enfin, il faut absolument avoir installés les treillis de plastique et les appâts à campagnols dans vos pépinières.

## ***Plan A de la financière agricole***

En lien avec le feu bactérien, vous avez **jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016** pour souscrire au Plan A Mortalité des pommiers de la Financière Agricole. Cette assurance permet non seulement d'assurer la mortalité arbres dû au gels hivernaux et aux dommages de campagnols, mais elle permet également le remboursement des applications des pesticides utilisés pour lutter contre le feu bactérien (Blossom Protect, Kasumin et Streptomycine) et le remboursement des coûts reliés à la main d'œuvre pour la réalisation des travaux d'urgence (ex taille pour élimination des symptômes du feu bactérien) pour la saison 2017.

Pensez-y rapidement !!

## ***Journée technique 2016***

La journée technique se déroulera mercredi le 14 décembre à la salle municipale de St-Joseph-du-lac. Les inscriptions débutent à 8h00. L'horaire des conférenciers sortira dans les prochains jours.

Réservez votre journée du 14 décembre !! Et n'oubliez pas de vous pré inscrire !!